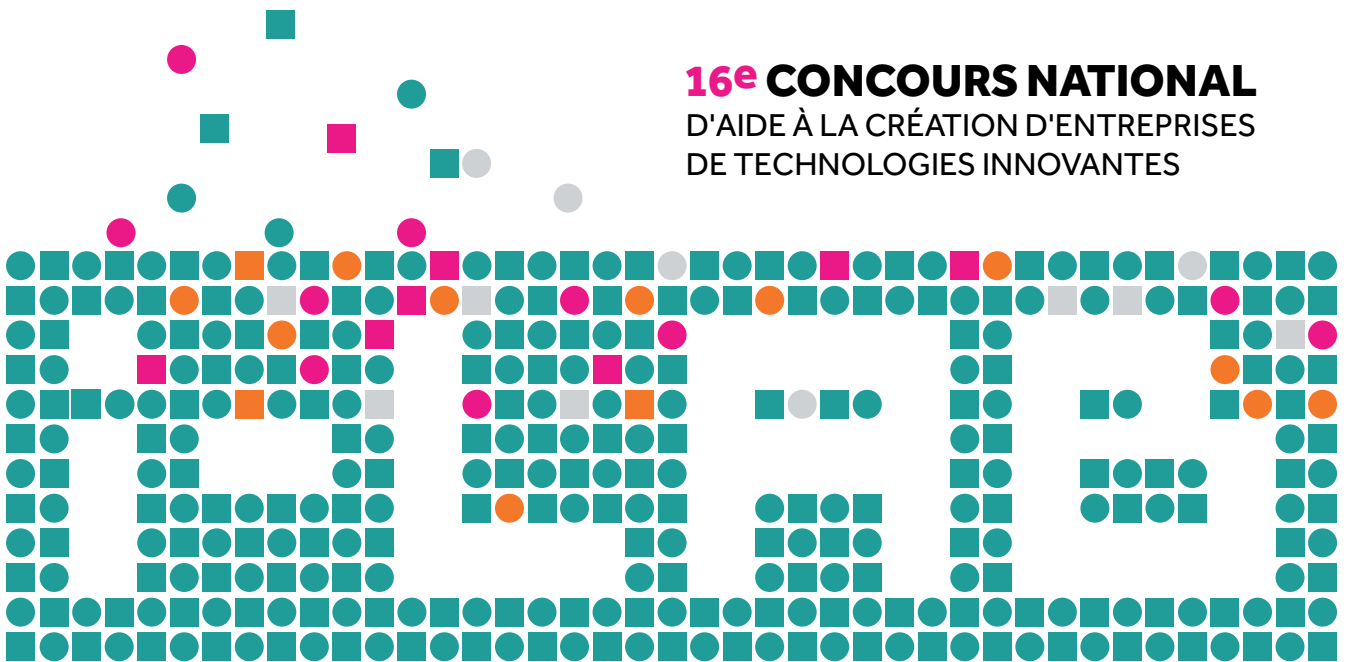


## DOSSIER DE PRESSE

### **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



## REMISE DES PRIX

Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014



[enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[@sup\\_recherche/#iLabESR](https://twitter.com/sup_recherche/#iLabESR)



# 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## Sommaire

Editorial concours 2014 – Geneviève Fioraso, secrétaire d’Etat en charge de l’Enseignement supérieur et de la Recherche.....	2
i-LAB, une nouvelle formule pour l’édition 2014 du concours .....	4
Le concours, acteur incontournable de l’innovation depuis 15 ans .....	4
Les nouveautés 2014 du concours .....	4
La promotion 2014 : 221 lauréats .....	6
Les 5 prix spéciaux du jury « création-développement ».....	7
Les 171 lauréats « création-développement » et « en émergence » .....	10
Les 54 lauréats « création-développement » 2014.....	13
Première édition du prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant » .....	14
Les 3 Grands Prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant ».....	15
Les 50 lauréats du prix « PEPITE – Tremplin Entrepreneuriat étudiant» 2014.....	19
L’accompagnement et la formation des lauréats .....	20
Le Forum « 1 <sup>ers</sup> contacts », un des dispositifs d’accompagnement .....	20
Le showroom i-LAB : une première pour cette édition 2014.....	20
Ils témoignent.....	24
Les jurys 2014.....	32
Le jury national.....	32
Le jury national PEPITE .....	33



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Editorial concours 2014 – Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

C'est une édition renouvelée du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, rebaptisée i-LAB, qui vous est proposée cette année.

Chaque année, entre 500 et 700 entreprises innovantes sur le plan technologique sont créées. Près de la moitié ont été incubées dans un incubateur public et/ou ont été lauréates du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. Ces deux dispositifs jouent donc pleinement leur rôle.

Ce concours national, porté par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), a permis, en 15 ans, la création de plus de 1 500 entreprises, dont plus de la moitié sont issues de la recherche publique. En termes de montants et de modalités, le concours intervient sous forme de subvention à la création d'entreprises et est de fait le premier dispositif d'amorçage en France.



Dans le cadre du plan innovation lancé à l'automne 2013 par le MENESR, j'ai souhaité conforter cet outil et le redynamiser. L'objectif est non seulement d'encourager la création d'entreprises innovantes mais aussi, par un environnement favorable à la croissance, de créer les champions industriels de demain. Il s'agit également d'éviter que nos pépites issues de la recherche publique ne partent à l'étranger. Au cours de ces 25 dernières années, la France n'a créé aucun nouveau leader industriel mondial, alors que les Etats-Unis en ont fait émerger 23. Dans la bataille pour la compétitivité et pour l'emploi dans laquelle notre pays est engagé, la croissance de nos entreprises innovantes est une priorité.

Ces actions sont complémentaires de celles engagées par le Gouvernement sur le financement et l'accompagnement à la croissance des start-ups. Parce que l'innovation est aussi culturelle, il s'agit de développer l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat, de favoriser l'échange de bonnes pratiques, le tutorat, d'améliorer la formation aux métiers du transfert et de l'innovation. Parmi les nouveautés de cette édition 2014 du concours :

- La création de **prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »** pour encourager la création d'entreprises par les étudiants et jeunes diplômés. Ces prix s'inscrivent dans un plan global d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, avec la création de PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) sur chaque campus, d'un statut « étudiant-entrepreneur » effectif à la rentrée 2014 et la généralisation des formations à l'entrepreneuriat dans toutes les filières de l'enseignement supérieur,
- L'attribution de **5 Grands Prix en catégorie « création-développement »** pour récompenser les projets les plus prometteurs et les plus innovants, susceptibles de relever les grands défis économiques, sociétaux, environnementaux, identifiés par l'Agenda stratégique « France-Europe 2020 »,



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

- L'amélioration de l'**accompagnement des lauréats**, avec pour la première fois : des actions de mentorat en complément des actions déjà engagées dans le cadre du concours, le soutien apporté par le MENESR à la création d'une association des « lauréats de l'innovation » visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques entre lauréats du concours. Dans le même esprit, j'ai confié une mission à Gilles Copin (EM Lyon) et Frédéric Iselin (HEC) sur la formation des professionnels de l'accompagnement des entreprises innovantes. Leur rapport vient de m'être remis, avec des propositions qui seront opérationnelles pour l'édition 2015,
- L'organisation d'un **showroom** valorisant les produits industriels innovants et les réussites industrielles d'une quinzaine de lauréats des éditions précédentes.

Enfin, je souhaite, pour les années à venir, qu'une priorité soit portée sur le développement de l'entrepreneuriat féminin car les femmes ne représentent que 12 % des lauréats et des porteurs de projets.

Décloisonner, susciter la créativité, accompagner les initiatives et l'innovation, c'est tout l'enjeu de i-LAB, la nouvelle formule du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. C'est l'enjeu de la politique d'innovation portée par le MENESR et le Gouvernement pour relever la bataille de la compétitivité, de l'emploi, et construire la France de demain.

En conclusion, je veux féliciter les 221 lauréats de cette édition 2014 et remercier Bpifrance, partenaire fidèle de ce concours depuis ses débuts, les membres des jurys régionaux et nationaux, et leurs présidents.



## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **i-LAB, une nouvelle formule pour l'édition 2014 du concours**

Rebaptisé i-LAB, c'est une nouvelle formule du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes qui est présentée cette année. Dans le cadre du plan innovation lancé en novembre 2013, Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, a souhaité conforter ce dispositif reconnu et le redynamiser. L'objectif : encourager l'esprit d'entrepreneuriat et mieux accompagner le développement des start-ups de technologies innovantes.

#### **Le concours, acteur incontournable de l'innovation depuis 15 ans**

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a été lancé en 1999 par le ministère en charge de la Recherche à la suite de la loi Allègre sur la recherche et l'innovation, avec pour objectif de :

- détecter et faire émerger des projets de création d'entreprises de technologies innovantes,
- favoriser le transfert des résultats de la recherche vers le monde économique.

En seize éditions, le concours a rempli ses objectifs avec :

- la création de plus de 1 500 entreprises, caractérisées par un excellent taux de survie,
- un nombre croissant d'entreprises issues de la recherche publique : pour l'édition 2014, 60 % des projets proviennent de la recherche publique.

**En termes de montants et de modalités, le concours intervient sous forme de subvention à la création d'entreprise. Il est de fait le premier dispositif d'amorçage français.** Historiquement, le concours soutient 2 catégories de projets :

⇒ Les projets de la catégorie « création-développement » concernent des projets pour lesquels la création d'entreprise peut être envisagée à court terme,

⇒ Les projets de la catégorie « en émergence » sont des projets qui nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique et juridique.

#### **Les nouveautés 2014 du concours**

Dans le cadre du plan innovation lancé à l'automne 2013 par le MENESR, Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, a souhaité conforter cet outil reconnu qu'est le concours et le redynamiser.

**L'objectif :** encourager la création d'entreprises innovantes et l'entrepreneuriat mais aussi mieux accompagner le développement et la croissance des start-ups.

**L'enjeu :** contribuer à créer les champions industriels de demain et éviter que nos pépites issues de la recherche publique ne partent à l'étranger. Il faut rappeler qu'au cours de ces 25 dernières années, la France n'a créé aucun nouveau leader industriel mondial, alors que les Etats-Unis en ont fait émerger 23.



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les nouveautés de ce concours i-LAB 2014

- la création de prix « **PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant** » pour encourager la création d'entreprises par les étudiants et jeunes diplômés. Ces prix sont ouverts aux jeunes de moins de 30 ans porteurs de projets sélectionnés par un PEPITE (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'entrepreneuriat) ainsi qu'aux innovations non technologiques, à la différence des catégories « création-développement » et « en émergence ». Ces prix s'inscrivent dans le plan d'actions engagé par le MENESR en faveur de l'entrepreneuriat étudiant,
- La désignation de **5 « Grands Prix » en catégorie « création-développement »** pour récompenser les projets les plus prometteurs et les plus innovants. Les projets retenus s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'Agenda stratégique France Europe 2020 du MENESR : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Energie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe,
- L'amélioration de **l'accompagnement des lauréats**, avec pour la première fois : des actions de mentorat en complément des actions déjà engagées dans le cadre du concours, le soutien apporté par le MENESR à la création d'une association des « lauréats de l'innovation » visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques entre lauréats du concours,
- L'organisation d'un **showroom** valorisant les produits industriels innovants et les réussites industrielles d'une quinzaine de lauréats des éditions précédentes,
- Le ministère entend également faire du développement de l'entrepreneuriat féminin une priorité pour les prochaines éditions. En effet les femmes ne représentent que 12 % des lauréats et des porteurs de projets sur cette édition 2014.



## La promotion 2014 : 221 lauréats

### 221 lauréats

54 lauréats nationaux « création-développement »

117 lauréats régionaux « en émergence »

50 lauréats nationaux pour le prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »

Sur 1 314 candidatures déposées, 221 lauréats ont été sélectionnés par deux jurys nationaux et 27 jurys régionaux.

- **Un jury national a distingué 54 lauréats nationaux « création-développement » parmi 353 candidats**

Ces lauréats ont déjà établi la preuve du concept. Ils envisagent la création d'une entreprise de technologies innovantes à court terme ou viennent de créer leur entreprise. L'entreprise ainsi créée reçoit une subvention d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 450 000 €. **Parmi eux, 5 Grands Prix** récompensent des projets particulièrement prometteurs et innovants, susceptibles de relever les défis de l'Agenda stratégique France Europe 2020.

- **Les jurys régionaux ont choisi 117 lauréats régionaux « en émergence » parmi 545 candidats**

Ces lauréats régionaux reçoivent, à titre personnel, une subvention allant jusqu'à 45 000 € pour financer les études préalables à la création d'une entreprise de technologies innovantes.

- **Un second jury national a sélectionné 50 lauréats nationaux pour le prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant » parmi 416 candidats**

Ces lauréats sont des étudiants ou des jeunes diplômés de moins de 30 ans qui ont créé leur entreprise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou qui portent un projet de création d'entreprise. Ces lauréats reçoivent des prix de 10 000 € ou de 5 000 €, remis à la création effective de l'entreprise. Parmi eux, 3 Grands Prix récompensent les projets les plus prometteurs.



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 5 prix spéciaux du jury « création-développement »

Porteur de projet : **Karine CHORRO** - Clapiers (Languedoc-Roussillon)

Nom de l'entreprise : **PHOST'IN**

Domaine : **Pharmacie et Biotechnologie**

**Défi sociétal : Santé et bien-être**



#### Nouvelle classe de molécules bioactives à visée antitumorale

PHOST'IN développe une nouvelle classe de candidats médicaments anti-cancéreux, ciblant la glycosylation des cellules tumorales. La cible : le traitement des cancers rares et/ou orphelins.

PHOST'IN est issu d'un projet académique ambitieux (Institut des Neurosciences de Montpellier Inserm-Université Montpellier 1), né en 2005 de la rencontre de cliniciens, de biologistes et de chimistes. Avec le soutien du Pr. Hughes Duffau, neurochirurgien (Université Montpellier 1 - Institut des Neurosciences de Montpellier), l'objectif est de développer un traitement accompagnateur de la chirurgie, visant à contenir la tumeur pour améliorer l'opérabilité.

Outre 400 composés déjà synthétisés, PHOST'IN a capacité à produire 100 nouvelles molécules par an.



Porteur de projet : **Florian DOUETTEAU** - Paris

Nom de l'entreprise : **DATAIKU**

Domaine : **Numérique, technologies logicielles  
& communication**

**Défi sociétal : Société de l'information et de la communication**



#### Plateforme logicielle d'analyse et d'innovation par la donnée

Dataiku, startup française créée début 2013, édite « Data Science Studio » (DSS), le premier studio d'analyse de données et de construction d'applications prédictives en environnement Big Data.

DSS permet aux Data Analysts de développer rapidement des applications métiers uniques en utilisant les meilleures technologies Big Data et algorithmes de Machine Learning du marché, de manière simple et productive.

DSS est utilisé chez 7 clients du e-commerce, du online et des smart cities pour construire des applications de rupture, dans les domaines du marketing digital, de l'expérience utilisateur, de l'optimisation des ventes...

Lauréate de nombreuses distinctions et concours, Dataiku a notamment été nommée en 2013 Entreprise la plus disruptive par l'EBG.







## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Porteur de projet : **Frédéric VILLAIN** - Caen

Nom de l'entreprise : **Demand Side Instruments**

Domaine : **Numérique, technologies logicielles & communication**

Défi sociétal : **Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique**



### Vanne intelligente connectée pour agriculture raisonnée

**Demand Side Instruments** propose une innovation permettant la création rapide d'objets connectés dédiés à la préservation des ressources naturelles et à la gestion de l'énergie.

Le projet consiste à construire une vanne intelligente munie de capteurs et connectée au réseau développé par Demand Side Instruments, et ce, pour l'émergence d'une agriculture raisonnée



Porteur de projet : **Marielle DEFONTAINE** - Tours

Nom de l'entreprise : **RHEAWAVE**

Domaine : **Matériaux, mécanique & procédés industriels**

Défi sociétal : **Stimuler le renouveau industriel**



### Commercialisation d'un dispositif pour le contrôle qualité sans contact sur lignes de production industrielles

**RHEAWAVE** adresse une offre innovante pour le contrôle qualité dans l'industrie manufacturière, basée sur une technologie d'ondes acoustiques. Ce dispositif mesure sans contact les variations des propriétés physiques d'un produit en cours de fabrication : texture, viscoélasticité, homogénéité, changements d'état.

Cibles : secteurs industriels de l'agroalimentaire ou de la cosmétique.

La société RHEAWAVE (créée en mars 2014) est cofondée par les deux personnes-clés du projet de recherche et l'apport en actif du brevet (licence exclusive, Université Tours).





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Porteur de projet : **Jérôme DELAMARE** - Grenoble

Nom de l'entreprise : **EnerBee**

Domaine : **Electronique, traitement du signal & instrumentation**

Défi sociétal : **Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives**



### Capteurs autonomes sans fil et sans pile

**EnerBee** est une startup développant des capteurs autonomes pour l'industrie et le grand public, grâce à une méthode de récupération d'énergie unique, protégée par plusieurs dépôts de brevets.

Issue de recherches conduites par une équipe mixte Grenoble INP/CNRS/UJF/CEA Leti, la société dispose d'une forte expertise en micro-technologies, électronique de puissance, industrialisation de l'innovation, création et financement d'entreprise.

Parmi de nombreuses applications identifiées, EnerBee cible en premier lieu le marché des compteurs eau et gaz intelligents.





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 171 lauréats « création-développement » et « en émergence »

#### Un niveau de formation élevé

Le niveau de formation des lauréats est élevé avec une forte majorité de docteurs et d'ingénieurs qui représentent 63 % des lauréats. 97 % des lauréats sont diplômés de l'enseignement supérieur.

#### Des situations professionnelles variées

Près de 40 % des lauréats sont salariés lorsqu'ils se portent candidats au concours, dont plus de la moitié du secteur public.

9 % des lauréats sont étudiants dont plus de la moitié doctorants. Le concours peut être un véritable débouché professionnel pour 31,6 % des lauréats en recherche d'emploi.

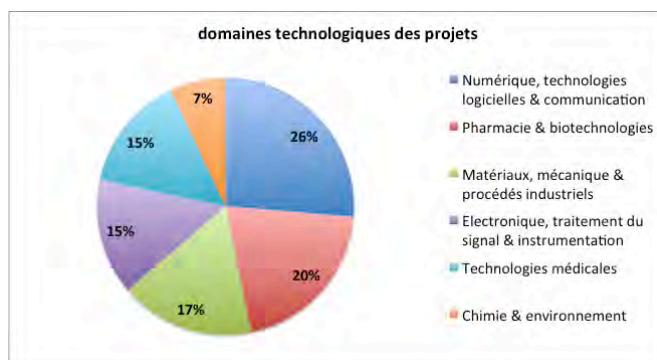
16 % des porteurs de projet lauréats du concours sont chercheurs ou enseignants-chercheurs alors que les projets lauréats issus de la recherche publique représentent 54 % de l'ensemble des projets récompensés. Ces chiffres illustrent le fait que les chercheurs à l'origine des projets de création d'entreprises sont moins enclins qu'auparavant à diriger l'entreprise qui sera créée à partir de leurs travaux de recherche mais y contribuent en apportant leur concours scientifique.

#### Les femmes, encore trop peu nombreuses parmi les lauréats et porteurs de projets

Seulement 12 % des lauréats et porteurs de projets sont des femmes. Le MENESR s'est engagé, pour les années à venir, pour encourager l'entrepreneuriat féminin et faire progresser le nombre de lauréates et porteurs de projets. C'est un des axes du Plan pour l'entrepreneuriat féminin présenté le 27 août 2013 par Geneviève Fioraso, Najat Vallaud-Belkacem et Fleur Pellerin.

#### Prédominance des projets dans les domaines de la santé, des biotechnologies et du numérique

Le secteur des biotechnologies et des technologies médicales représente 35% des projets. Un quart des projets sont dans le domaine du numérique. Comme les années précédentes, ces deux secteurs sont les plus représentés.

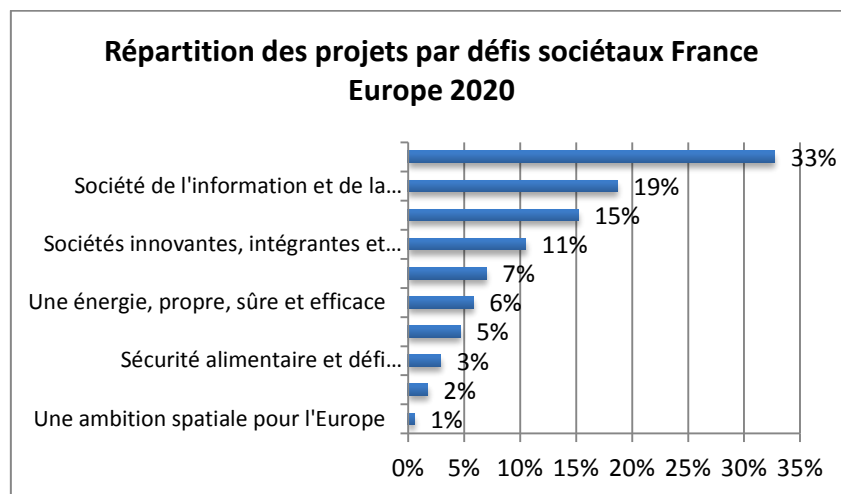




## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les projets répondent aux 10 grands défis sociétaux de la stratégie nationale de recherche

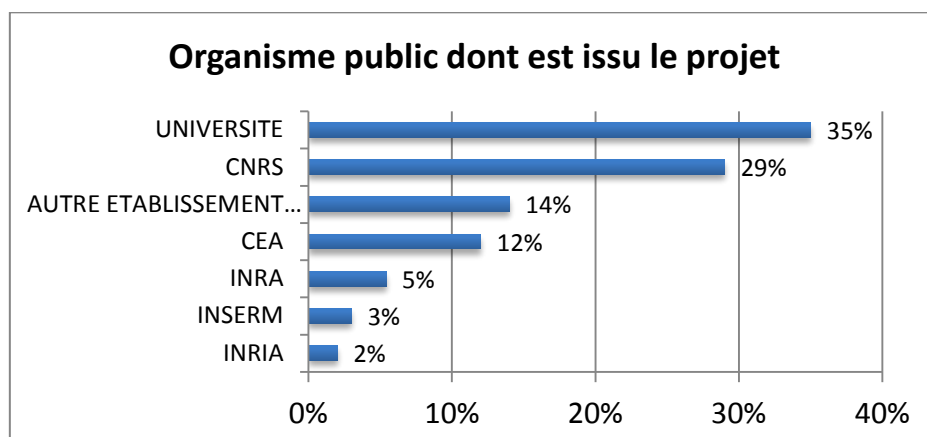
Avec « France Europe 2020 » lancé par Geneviève Fioraso en mai 2013, la France se dote d'un Agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation pour mieux répondre aux grands défis scientifiques, économiques, environnementaux et sociétaux des décennies à venir. La sélection des projets s'inscrit dans cette stratégie, avec une prépondérance des projets liés au défi sociétal Santé et bien-être, qui représentent un tiers des projets.



### La majorité des projets est issue de la recherche publique

En 2014, 54 % des projets valorisent des résultats de la recherche publique, ce qui est en cohérence avec l'objectif poursuivi par le concours qui est de favoriser le transfert des inventions du laboratoire en innovations dans le secteur socio-économique.

L'enseignement supérieur, et tout particulièrement l'université, demeure le grand pourvoyeur de lauréats, avec près de la moitié des projets. Viennent ensuite le CNRS et le CEA.





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### *Plus de la moitié des projets sont accompagnés par un incubateur public*

97 projets sur 171, soit 57 %, sont hébergés par un incubateur public, signe de la synergie entre le concours et les incubateurs, deux dispositifs d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes mis en place par le ministère en charge de la Recherche en 1999.

### *Le concours, un tremplin pour le financement des projets*

38 % des projets lauréats ont bénéficié en amont du concours de financements, dont 80 % proviennent du secteur public (Agence nationale de la recherche, Bpifrance, Programme d'investissement d'avenir, financements européens) et des Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT).

Le concours, premier financement dans la phase d'amorçage, permet à des projets de démarrer et d'obtenir plus facilement d'autres financements par la suite.



Bpifrance accompagne les entreprises pour faire émerger les champions de demain. De l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre, dans chaque région, des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise.

Bpifrance en 2013 :

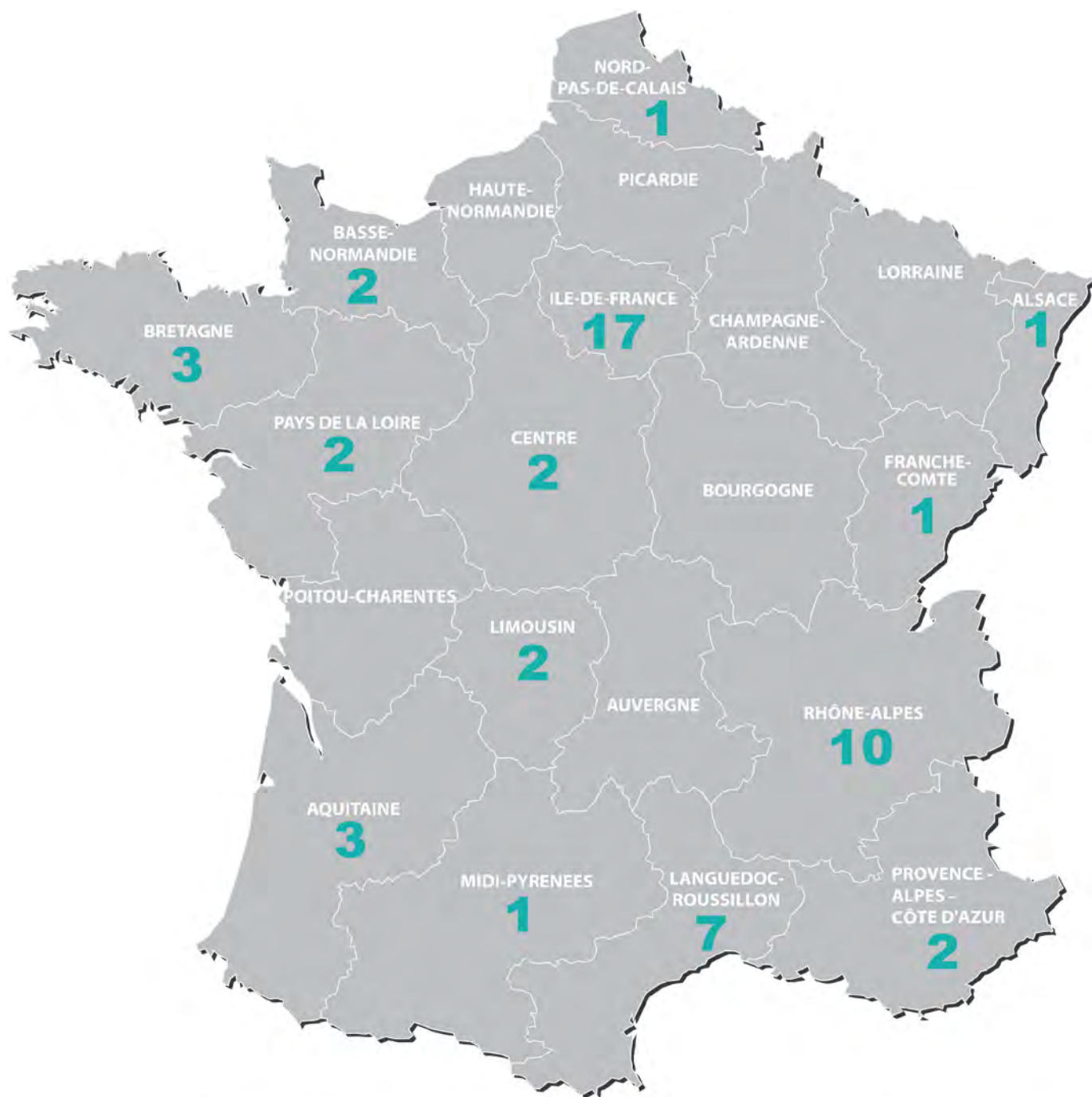
- 18 milliards d'euros mobilisés pour les entreprises
- 78 400 entreprises accompagnées

Bpifrance investira environ 8 milliards d'euros d'ici à 2017 dans les entreprises françaises.



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 54 lauréats « création-développement » 2014



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - JUILLET 2014



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Première édition du prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »

Le 20 juin, le Président de la République a reçu à l'Élysée, les 10 premiers lauréats des prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant ». Décernés pour la première année, ces prix sont une des actions phares du plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant lancé par Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, à l'automne 2013.

**L'objectif de ces prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant » :** encourager et soutenir les projets de création d'entreprises chez les étudiants et jeunes diplômés, dans tous les secteurs d'activités (technologiques mais aussi services, dans le domaine de l'économie sociale et solidaire...).

**Le public concerné :** les étudiants ou jeunes diplômés de moins de 30 ans, accompagnés par des PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat).

En 2014, ce sont 300 000 euros d'aides qui sont distribuées dans le cadre de ce concours aux 50 prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »

- 10 lauréats recevront une bourse de 10 000 €
- 40 lauréats qui recevront une bourse de 5 000 €

Pour cette première édition, sur 416 projets soumis aux PEPITE par des étudiants et jeunes diplômés, 131 projets ont été examinés le 16 juin 2014 par un jury national et 50 lauréats sélectionnés. Le jury a décerné 3 Grands Prix pour récompenser les projets les plus innovants et prometteurs.



Pour cette première promotion, le jury est présidé par Bertin Nahum, président fondateur de la société Medtech, ancien lauréat du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, classée « société européenne de l'année 2013 » en robotique chirurgicale.

Le jury est composé de professionnels issus des milieux du financement et de l'accompagnement des entreprises innovantes, d'entrepreneurs et d'enseignants-chercheurs en entrepreneuriat.



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 3 Grands Prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »

#### Lucie d'ALGUERRE

20 ans, étudiante

ESSTIN - Université de Lorraine

Nom du projet : **Handisco**

Secteur d'activité : Associatif et paramédical



#### Marchons ensemble vers l'avenir

**Handisco** est une entreprise qui va mettre en place une canne connectée et interactive pour rendre les déplacements des aveugles et des malvoyants plus sûrs, plus rapides et plus autonomes.

Equipée de capteurs et connectée aux services municipaux et publics via le Wifi ou la 3G, la canne interagit avec les objets urbains (feux, arrêts de bus...). Grâce à des tags installés dans les commerces, elle permet d'obtenir des informations sur les magasins.

Handisco avertit également des obstacles présents sur le parcours en vibrant.

Lauréate en mai du 1<sup>er</sup> défi Cisco (Cap Gemini)



#### Jules RIVET

24 ans, jeune diplômé

IAE de l'Université de BORDEAUX

Nom du projet : **La Recharge**

Secteur d'activité : Commerce de détail



#### Conception d'une épicerie sans emballage

**La Recharge** est le premier commerce de détail alimentaire en France à fonctionner sans emballages jetables. Grâce à la généralisation de la vente en vrac et à la réintroduction de la consigne, il répond aux attentes de clients toujours plus exigeants, à la recherche des meilleurs produits au meilleur prix, mais aussi plus sensibles à l'impact environnemental et social de leur mode de consommation.







## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Bastien PAQUEREAU

24 ans, jeune diplômé  
IUT de POITIERS

#### Nom du projet : **RHINOV**

Secteur d'activité : Logiciel immobilier



#### Service inédit de valorisation immobilière en réalité virtuelle

Mis à disposition des professionnels de l'immobilier pour faciliter la commercialisation de biens anciens nécessitant des travaux, RHINOV facilite la projection des acquéreurs et valorise le potentiel d'un bien sans effectuer de travaux. Le rendu 3D en réalité virtuelle permet d'obtenir une projection réaliste des travaux sur 360°.

L'utilisateur superpose le projet d'aménagement virtuel (diffusé sur tablette) sur la réalité directement dans l'environnement à rénover. Disponible sur iPad, l'application RHINOV est un outil d'aide à la vente simple et intuitif pour les agents immobiliers.

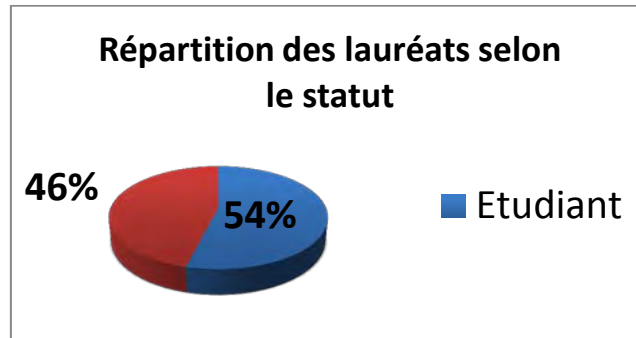




## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

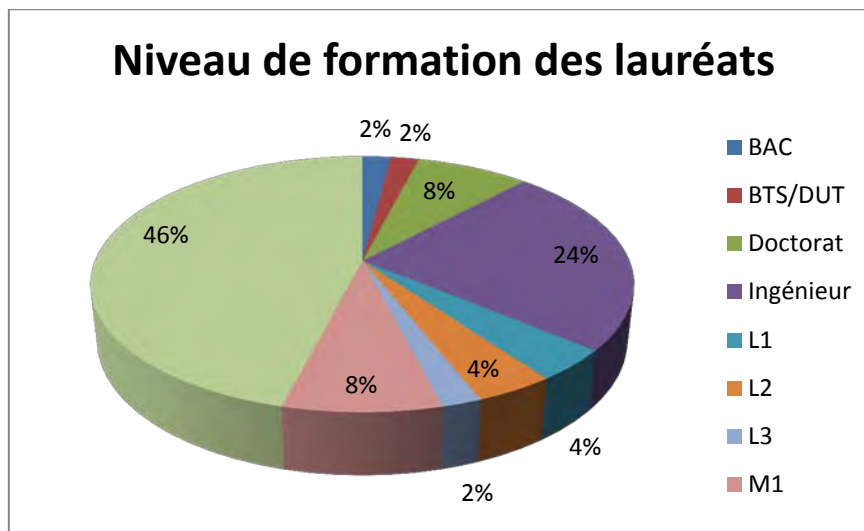
### *Des lauréats répartis équitablement entre étudiants et jeunes diplômés, âgés en moyenne de 25 ans*

Le prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant » est ouvert aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 30 ans. Plus de la moitié des lauréats sont encore en cours d'études au moment de la candidature, preuve que créer son entreprise est considéré par les étudiants comme un véritable levier professionnel.



### *Un niveau de formation élevé*

La très grande majorité des lauréats est en master 2, ce qui vient confirmer que l'entrepreneuriat est considéré comme une voie professionnelle dès la sortie des études supérieures.





### **Les jeunes femmes restent encore peu nombreuses parmi les porteurs de projets**

Seulement 18 % des lauréats sont des femmes : un taux légèrement supérieur à celui des deux autres catégories du concours, mais qui reste encore trop faible. Là-encore le MENESR, en partenariat avec la Conférence des présidents d'universités (CPU), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des grandes écoles (CGE), est engagé dans des actions volontaristes pour encourager l'entrepreneuriat chez les étudiantes et jeunes diplômées.

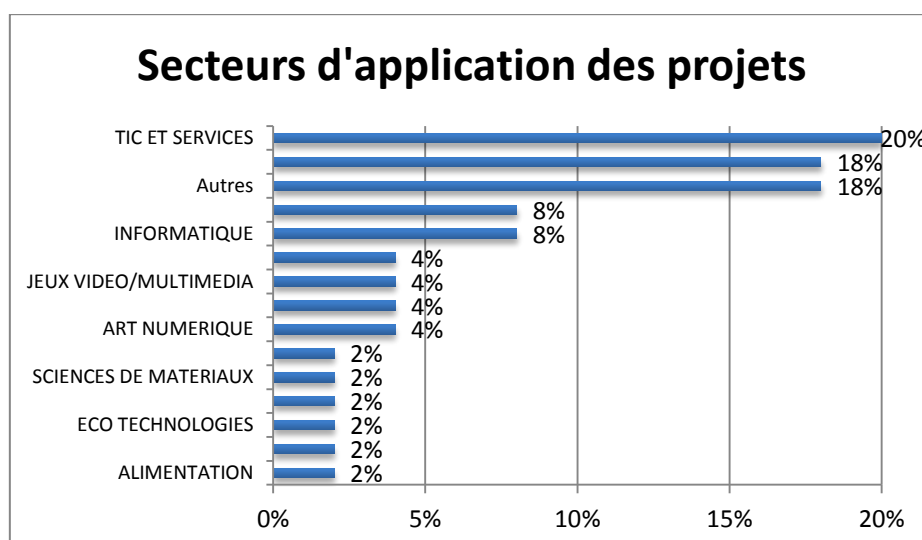
### **Les projets se répartissent pour moitié entre innovation technologique et innovation fonctionnelle ou d'usage**

A la différence des catégories « création-développement » et « en émergence », le prix « PEPITE - Tremplin Entrepreneuriat Etudiant » s'adresse à tout porteur de projet innovant. Le MENESR a en effet décidé d'ouvrir le concours aux innovations fonctionnelles ou d'usage pour les jeunes. La moitié des lauréats a présenté des innovations fonctionnelles ou d'usage, preuve de l'intérêt à soutenir ce type d'innovation. L'autre moitié des lauréats a un projet d'innovation technologique, ce qui démontre le dynamisme de la recherche et l'importance du transfert de technologies chez les étudiants et les jeunes diplômés.

### **Secteurs d'application**

La plupart des projets sont liés à des secteurs porteurs d'avenir, qu'il s'agisse de projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou des biotechnologies, de l'informatique et des transports.

Les biotechnologies sont le deuxième secteur le plus représenté avec 9 lauréats. 35 % des lauréats des catégories « création-développement » et « en émergence » le sont dans ce domaine, soit une forte représentation de la santé pour l'ensemble des volets du concours.





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 50 lauréats du prix « PEPITE – Tremplin Entrepreneuriat étudiant » 2014



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - JUILLET 2014



## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **L'accompagnement et la formation des lauréats**

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement et de formation est mis en place pour aider les lauréats dans leur développement. Dans le même esprit, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche apporte son soutien à la création d'une association des « Lauréats de l'innovation » visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques entre lauréats du concours

#### **Le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts », un des dispositifs d'accompagnement**

Chaque année, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Bpifrance Financement et Bpifrance Investissement, organisent le jour de la remise des prix du concours le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts ». Cet événement permet de rassembler, sur un seul et même jour et en un même lieu, tous les lauréats du concours, souvent accompagnés de leurs associés.

La journée « 1<sup>ers</sup> contacts » a pour objectif de sensibiliser les lauréats sur les points clefs pour la réussite de leur projet et de leur permettre d'identifier les acteurs auxquels ils pourront faire appel tout au long de leur parcours de création ou de développement de leur entreprise.

Des ateliers sont prévus durant cette journée, ainsi que des temps de rencontres avec les anciens lauréats et d'échanges avec des spécialistes du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes.

#### **Le showroom i-LAB : une première pour cette édition 2014**

Véritable vitrine des réussites industrielles des 16 éditions du concours, le showroom est un espace d'exposition permettant à une quinzaine d'anciens lauréats, toutes promotions confondues, de présenter leur savoir-faire technologique et leurs produits par des démonstrations. Pour cette première édition, ce showroom de l'innovation est installé au cœur même du ministère et ouvert à tous les lauréats.



## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **Les exposants du showroom**

#### **Amplitude Systèmes**

Création : 2002

Ville : Pessac

Activité : industrie/laser

Lauréat 2001

**Produit** : SATSUMA - Laser Femtoseconde

#### **Catopsys**

Création : février 2013

Ville : Clermont-Ferrand

Activité : plateforme de technologies

Lauréat 2013

**Produit** : C<sup>2</sup> Room - espace immersif en réalité virtuelle dans lequel sont projetés à 360° des vidéos ou des scènes 3D avec un son spatialisé.

#### **Espaciel**

Création : février 2013

Ville : Lille

Activité : éclairage naturel

Lauréat 2013

**Produit** : Déflecteur de lumière Espaciel

#### **Exosun**

Création : juin 2007

Ville : Martillac

Activité : énergies renouvelables - énergie solaire

Lauréat 2007

**Produit** : Exotrack® - trackers (ou suiveurs) solaires

#### **Fluoptics**

Création : février 2009

Ville : Grenoble

Activité : imagerie médicale pour l'aide à la chirurgie

Lauréat 2007 et 2008

**Produit** : Fluobeam® - système d'imagerie pour l'aide à la chirurgie

#### **Génération Plume**

Création : décembre 2009

Ville : Paris

Activité : industrie et commerce, produit d'hygiène

Lauréat 2001

**Produit** : Couche bébé HAMAC et sous-vêtement adulte Filigram ultra fin pour fuite urinaire



## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Hélicoptères Guimbal

**Création** : septembre 2000  
**Ville** : Aix-en-Provence  
**Activité** : construction aéronautique  
Lauréat 1999

**Produit** : Hélicoptère Cabri G2 - hélicoptère biplace polyvalent de technologie innovante

### Helite

**Création** : 2002  
**Ville** : Dijon  
**Activité** : construction et fabrication de vestes airbag  
Lauréat 2002

**Produit** : veste airbag moto et veste airbag cavalier disposant d'un airbag se gonflant lors d'un accident ou d'une chute

### Hydroquest

**Création** : juillet 2010  
**Ville** : Meylan  
**Activité** : hydroliennes fluviales, estuariennes et marines  
Lauréat 2011

**Produit** : maquette de l'hydrolienne fluviale d'un étage avec sa barge

### Leosphere

**Création** : avril 2004  
**Ville** : Paris  
**Activité** : mesure atmosphérique  
Lauréat 2004

**Produit** : WINDCUBE v2 - instrument de mesure atmosphérique basé sur la technologie LiDAR (Radar-Laser) à courte portée

### Lithias

**Création** : décembre 2010  
**Ville** : Mâcon  
**Activité** : sculpture numérique  
Lauréat 2011

**Produit** : « The One », buste en marbre blanc réalisé par usinage numérique

### Movea

**Création** : avril 2007  
**Ville** : Grenoble  
**Activité** : technologie de capture et d'analyse du mouvement humain  
Lauréat 2006 et 2007

**Produit** : Raquette de tennis Babolat instrumentée avec capture de mouvement



## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **Nanolike**

Création : mars 2012

Ville : Toulouse

Activité : ingénierie des nanotechnologies

Lauréat 2011

**Produit** : Nanotags - marquage à nanoparticules pour la sécurité des documents d'identités

### **Supersonic Imagine**

Création : 2005

Ville : Aix-en-Provence

Activité : imagerie médicale

Lauréat 2005

**Produit** : Aixplorer<sup>®</sup>, Echographe - système d'échographie

### **Tellus environment**

Création : juillet 2012

Ville : Bruz

Activité : cartographie en 3D des sols et des sous-sols

Lauréat 2011

**Produit** : Logiciel Magsalia de cartographie du sous-sol 3D





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Ils témoignent



**ERIC MOTTAY**  
fondateur d'**Amplitude Systèmes**

Création : 2002  
Pessac  
Activité : industrie / laser  
Effectifs : 120 salariés  
Lauréat 2001

#### Les apports du concours

« Le concours a permis d'asseoir la crédibilité de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Le soutien financier a été essentiel dans le développement du premier produit, à un moment dans la vie de l'entreprise où les revenus de l'activité et la capacité d'autofinancement étaient limités. »



**DANIEL DUHAUTBOUT**  
fondateur de **CATOPSYS**

Création : février 2013  
Clermont-Ferrand  
Activité : plateforme de technologies  
immersives en réalité virtuelle  
Effectifs : 12 salariés  
Lauréat 2013

#### Les apports du concours

« L'apport de ce concours a été très important car il nous a tout d'abord apporté un peu d'argent qui nous a permis d'accélérer nos recrutements. Mais il nous a aussi apporté une crédibilité qui nous a donné accès à un réseau d'entreprises, d'investisseurs et de pôles de compétitivité en France. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**ALEXI HERVÉ**  
fondateur d'**ESPACIEL**

Création : février 2013  
Lille  
Activité : éclairage naturel  
Effectifs : 3 salariés  
Lauréat 2013

### Les apports du concours

« Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est une étape structurante pour le développement d'une start-up comme Espaciel. En amont, la constitution du dossier de candidature et les différents jurys permettent de valider la démarche d'innovation. En aval, l'aide financière allouée sous forme de subvention est un précieux soutien pour actionner le plan de R&D de l'entreprise. »



**FRÉDÉRIC CONCHY**  
fondateur d'**EXOSUN**

Création : juin 2007  
Martillac  
Activité : énergies renouvelables - énergie solaire  
Effectifs : 75 salariés (dont 15 aux Etats-Unis)  
Lauréat 2007

### Les apports du concours

« Le concours a permis de financer les dépenses préliminaires lors de la mise en place des premiers prototypes. Ceux-ci ont intéressé des investisseurs qui nous ont aidés à réellement démarrer. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**ODILE ALLARD**  
fondatrice de **FLUOPTICS**

Création : février 2009  
Grenoble  
Activité : imagerie médicale pour l'aide à la chirurgie  
Effectifs : 15 salariés  
Lauréate 2007 et 2008

### Les apports du concours

« L'apport du concours a été essentiel : feu vert pour la création, recrutement des premiers docteurs afin de transférer la science des laboratoires vers l'entreprise, développement du premier prototype présentable aux cliniciens. Il a aussi renforcé la crédibilité du projet et de l'équipe porteuse auprès des partenaires et a déclenché des financements complémentaires. »



**FLORENCE HALLOUIN**  
fondatrice de **GENERATION PLUME**

Création : décembre 2009  
Paris  
Activité : industrie et commerce, produit d'hygiène  
Effectifs : 6 salariés  
Lauréate 2009 et 2010

### Les apports du concours

« L'apport du concours a été extrêmement utile en termes de légitimité et de crédibilité au démarrage de l'activité pour gagner la confiance de nos sous-traitants et de nos partenaires. Financièrement, l'enveloppe du concours, adossée à nos levées de fonds, a été indispensable pour consolider nos innovations (brevet, salaires, prototype, étude) en parallèle d'autres dépenses commerciales et marketing. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**BRUNO GUIMBAL**

fondateur d'**HÉLICOPTÈRES GUIMBAL**

Création : septembre 2000

Aix-en-Provence

Activité : construction aéronautique

Effectifs : 55 salariés (+40 chez les sous-traitants français)

Lauréat 1999

### Les apports du concours



*Le concours a d'abord eu un fort effet d'étincelle qui a provoqué la mise en forme du projet et du BP. La victoire au concours a renforcé la motivation et la crédibilisation du projet et du BP. Par ailleurs, la subvention a eu un effet de levier sur la levée de fonds. Le classement JEI de la société a apporté une aide significative.*



**GÉRARD THÉVENOT**

fondateur d'**HELITE**

Création : 2002

Dijon

Activité : conception et fabrication de vestes airbag

Effectifs : 10 salariés

Lauréat 2002

### Les apports du concours



*L'aide financière initiale a accéléré le démarrage de l'entreprise.*





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**JEAN-FRANÇOIS SIMON**  
fondateur d'**HYDROQUEST**

Création : 19 juillet 2010  
Meylan (près de Grenoble)  
Activité : hydroliennes fluviales, estuarienne et marines  
Effectifs : 9 salariés  
Lauréat 2011

### Les apports du concours

« Nous avons effectué un premier passage du prototype de laboratoire à la machine industrielle avec une maîtrise des coûts et de la qualité du produit. Nous avons optimisé les profils des pales et des carénages pour améliorer la performance de la machine. Nous avons développé un système anti-débris. Nous avons défini les principes de maintenance simple et facile. Pour la caractérisation des sites clients, les négociations avec des prestataires spécialisés, comme Artelia, ont démarré pour créer des partenariats solides. »



**ALEXANDRE SAUVAGE**  
fondateur de **LEOSPHERE**

Création : avril 2004  
Paris  
Activité : mesure atmosphérique  
Effectifs : 107 salariés en 2012 (41 en 2009)  
Lauréat 2004

### Les apports du concours

« Il a permis à Leosphere de démarrer son activité. La société était tout juste créée et ce concours fut pour nous un véritable tremplin pour notre lancement en permettant de solliciter le financement des développements nécessaires à la mise au point et commercialisation de nos premiers produits, ainsi qu'aux embauches liées. Notre position de lauréat et la notoriété de concours national ont été des éléments déterminants dans la plupart des phases de croissance que nous avons rencontrées et nous ont conforté dans notre volonté d'entrepreneurs. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**GHISLAIN MORET DE ROCHEPRISE**  
fondateur de **LITHIAS**

Création : 10 décembre 2010  
Mâcon  
Activité : sculpture numérique  
Effectifs : 6 salariés  
Lauréat 2011

### Les apports du concours

« Le concours a été un déclencheur pour la création de Lithias. Sélectionné parmi les lauréats pour la formation spécial EMLyon Shanghai, nous avons été primés aux USA « l'une des 100 entreprises qui vont changer le monde » lors du World Summit on Innovation and Entrepreneurship 2012. C'est donc un véritable booster au démarrage, un label de la dimension stratégique du projet. »



**SAM GUILAUMÉ**  
fondateur de **MOVEA**

Création : 2 avril 2007  
Grenoble  
Activité : technologie de capture et d'analyse  
du mouvement humain  
Effectifs : 50 salariés dont 47 en France  
Lauréat 2006 et 2007

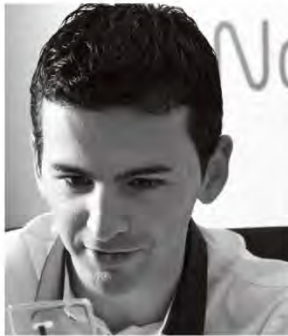
### Les apports du concours

« Les concours ont contribué à la réalisation de notre premier plan d'affaires et d'un premier prototype industriel : une centrale inertielle pour la rééducation. Ils nous ont permis aussi de développer notre image de marque auprès d'investisseurs et d'amorcer notre réseau de partenariat au travers des projets R&D subventionnés où laboratoires, industriels et universités se côtoient. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**JEAN-JACQUES BOIS**  
fondateur de **NANOLIKE**

Création : 27 mars 2012  
Toulouse  
Activité : ingénierie des nanotechnologies  
Effectifs : 8 salariés  
Lauréat 2011

### Les apports du concours

« Le concours nous a permis de financer la première étude marketing pour valider la pertinence marché de notre application nanocapteurs et ainsi pouvoir élaborer un business plan crédible et nous lancer définitivement dans l'aventure ! »



**JACQUES SOUQUET**  
fondateur de **SUPERSONIC IMAGINE**

Création : 2005  
Aix-en-Provence  
Activité : imagerie médicale  
Effectifs : 130 salariés dans le monde  
Lauréat 2005

### Les apports du concours

« Le prix (et la subvention qui en découle) a été un véritable catalyseur pour la création de SuperSonic Imagine et nous a aidé à passer du stade de projet à la création d'entreprise. »





## 16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**GEOFFROY ETAIX**

fondateur de **TELLUS ENVIRONMENT**

Création : 1<sup>er</sup> juillet 2012

Bruz

Activité : cartographie en 3D des sols et des sous-sols

Effectifs : 3 salariés dont 2 docteurs

Lauréat 2011

### Les apports du concours

« Le concours a permis de bien définir le projet d'entreprise, de valoriser la valeur ajoutée et finalement d'avoir une première approche commerciale en le confrontant à un public non scientifique. »







## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les jurys 2014

#### Le jury national

Le jury national du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisis pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprise innovante.

Le jury national du concours 2014 a été présidé par **Anne-Charlotte Fredenucci**, présidente du groupe Deroure. **Gilles Copin**, professeur d'entrepreneuriat et responsable des programmes Gestion de l'innovation de l'EM Lyon en a assuré la vice-présidence.

**FREDENUCCI Anne-Charlotte** - Groupe DEROURE

**COPIN Gilles** - EM Lyon

**AUGE Pascale** - INSERM TRANSFERT

**AYRAL Jean-Luc** - FORCE-A

**BAISSUS Eric** - KALRAY

**BENOIT Xavier** - ASRC

**BUISSON Laurent** - UPMC

**BRENIAUX François** - CEA

**DIMARCQ Jean-Luc** - IHU Strasbourg

**DUBS Aurélia** - Soufflet

**EYMARD Denis** - CETIM

**FOATA Laurent** - AXA private equity

**GALLET Clémentine** - CORIOLIS COMPOSITES

**GEORGES Thierry** - Oxxius

**GERARD Bruno** - Oxand

**ISELIN Frédéric** - HEC Challenge +

**LAMEIGNERE Eric** - GENOPOLE

**LENEE Philippe** - INRA

**LESAGE Emilie** - INPI

**MAHINC Damien** - Réseau Entreprendre

**PELLAT Sophie** - IT Translation

**POUPART Christophe** – RETIS

**PROUX Vanessa** - Sup Biotech

**VUARIN Philippe** - APCE

**MARTY Eric** - Emertec

**LIGNEL Karine** - CM CIC Innovation

**GOMBART Valérie** - HI Innov



## **16<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **Le jury national PEPITE**

Le jury est composé de professionnels issus des milieux du financement et de l'accompagnement des entreprises innovantes, d'entrepreneurs et d'enseignants-chercheurs en entrepreneuriat.

Pour la première promotion, le jury est présidé par **Bertin Nahum, président fondateur de la société Medtech, ancien lauréat du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes**, classée « société européenne de l'année 2013 » en robotique chirurgicale.

**NAHUM Bertin** - MedTech

**ARMAND Jean-Claude** - JCA

**BEQUE Myriam** - BNP Paribas

**BERGER-DOUCE Sandrine** - Ecole des Mines de Saint-Etienne

**BOUKRIS Raphaël** - XL render

**BOURRAGUE Numa** - e cap partners

**CARDONNE Rémi** - CIC

**CHABAUD Didier** - Université Avignon

**CUNY Jérôme** - Open Ocean SAS

**DUGAST Jean Yves** - Fondation entreprendre

**ENJALBERT Sabine** - Paris Région

**KRIEGER Etienne** - HEC

**FRUGIER Dominique** - Centrale Lille

**LAMBOUROUD Eric** - Optics Valley

**LAZORTNES Céline** - Leetchi

**LEROUX Jean Michel** - ANR

**LEYRONAS Christophe** - Toulouse Business School

**MAS-BELLISSENT Christine** - IUT Rodez

**MOISAND Françoise** - INSERM

**ONTENIENTE Brigitte** - Phenocell SAS

**ROLAIN Martine** - Crédit Agricole

**SANSON Bénédicte** - Moovjee

**VALADIER Ludovic** - CDC

**VESTEMEANU Andrei** - Wisembly

**VINTELER Daniel** - Plasma biotics

Tout savoir  
sur le concours



[mesr.gouv.fr/ilab](https://mesr.gouv.fr/ilab)

**Contacts presse**

Cécile Corradin : 01 55 55 99 12 - [cecile.corradin@recherche.gouv.fr](mailto:cecile.corradin@recherche.gouv.fr)

Élodie Flora : 01 55 55 81 49 - [elodie.flora@recherche.gouv.fr](mailto:elodie.flora@recherche.gouv.fr)

Secrétariat Presse : 01 55 55 84 24 - [secretariat.presse@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@recherche.gouv.fr)